

Lac : une élue veut convaincre la Région de rouvrir le dossier



L'élue régionale est persuadée qu'une alternative au remblaiement est possible.

BEAUMONT

L'accès au lac est... interdit !

Mercredi 14 août, en accord et en concertation avec les élus de Beaumont, Nointel et Mours, le préfet du Val-d'Oise, Jean-Luc Nevache, a signé un arrêté interdisant l'accès au lac des Ciments et à ses abords. L'objectif poursuivi est double : il consiste à écarter le risque de noyades (trois depuis le début de l'été) dans un plan d'eau qui n'est ni aménagé ni sécurisé et qui représente un très grave danger. Cette décision vise aussi à éviter les nombreuses atteintes à la propriété privée et dégradations commises par les visiteurs.

Depuis les élections régionales, en 2010, Stéphanie Von Euw est convaincue qu'il y a quelque chose à faire du lac des Ciments. L'élue UMP de Pontoise, également présente dans l'hémicycle régional, fait partie des plus actifs qui cherchent une solution au problème du site, devenu le théâtre, durant l'été, de trois noyades tragiques.

Le 20 août, Stéphanie Von Euw a donc décidé d'écrire à la vice-présidente du Conseil régional en charge de l'Environnement, Corinne Rufet. C'est elle, en effet, qui a repris les dossiers d'Hélène Gassin, dont celui du lac de Beau-

mont qu'elle avait, semble-t-il, décidé de fermer. « Nous sommes confrontés, aujourd'hui, à la nécessité d'agir. Si la solution du remblaiement apparaît comme la solution la plus simple et la moins coûteuse, elle n'en demeure pas moins difficilement acceptable compte tenu de la dimension écologique et paysagère du site », écrit l'élue. À la Région, pourtant, après avoir diligenté un inventaire écologique sur quatre saisons, on a conclu qu'il s'agissait d'un site peu important en terme environnemental. Il en fallait plus à Stéphanie Von

Euw. « Depuis la remise du diagnostic, le comité de pilotage n'a plus été réuni pour réfléchir aux conclusions et suites à lui donner, et notamment pour définir le positionnement et les objectifs de la Région. Elle, seule, peut, à mon sens, enclencher la dynamique nécessaire pour trouver une solution acceptable par le plus grand nombre et tout simplement réalisable. »

Pour l'heure, la vice-présidente n'a pas encore répondu à l'élue valdoisienne. On attend donc de savoir si le comité de pilotage se réunira un jour...

N.B.